

7 février : toujours en lutte !

Chères collègues, chers collègues,

Le 31 janvier dernier, jour de la mobilisation des enseignants coordinateurs MGI de l'Académie de Versailles devant le lycée Hoche à Versailles (où se tenait la formation sur le décrochage scolaire) et devant le Rectorat de Versailles, la presse a titré : " Les enseignants coordinateurs de la MGI maintiennent la pression"

Oui, c'est vrai nous maintenons la pression et nous la maintiendrons jusqu'à ce que nos droits soient respectés!

Le Ministère doit appliquer à la lettre **la loi du 12 mars 2012**, et nous permettre **d'être titularisés sur nos missions actuelles** et non sur nos disciplines d'origine!

A notre demande, le Secrétaire Général de l'Académie a reçu le 31 janvier 2013 une délégation en audience:

Il conseille aux enseignants coordinateurs de s'inscrire au concours sur leur discipline d'origine. Nous avons à nouveau demandé des garanties écrites du Ministère pour que la titularisation se fasse sur les missions actuelles et sur l'Académie d'origine.

A ce jour, si nous nous présentons au concours sur nos disciplines d'origine, rien ne nous garantit une titularisation sur nos missions et nos postes actuels. Une fois promu au concours, l'administration sera en droit de nous appeler sur des postes disciplinaires (lettres, mathématiques, philosophie...) et nous contraindre à changer d'Académie!

En l'absence de garanties écrites du Ministère, le danger est donc clairement identifié : Se retrouver professeur dans sa discipline d'origine loin de son lieu d'habitation! Nous exigeons l'intégration immédiate de la discipline CPIF au concours et la mise en place de mesures exceptionnelles suite à notre **déstabilisation depuis le 20 décembre 2012**.

La pression doit être maintenue à tous les niveaux!

Au niveau National, nous multiplions les courriers. Au niveau Académique nous restons mobilisés, de nombreux élus soutiennent notre action car la MGI est au coeur de la lutte contre le décrochage scolaire.

La pression donne déjà des résultats: Le Ministère admet que notre dossier doit être rédigé sur nos missions au sein de la MGI et non sur la discipline d'origine. Par ailleurs nous réfléchissons à d'autres types d'actions que nous vous soumettrons prochainement.

Ceci montre bien que la mobilisation porte ses fruits, qu'elle est indispensable car **toute victoire s'obtient par l'effort et la mobilisation de tous!**

C'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous pour une nouvelle mobilisation!

La 3ème mobilisation aura lieu le jeudi 7 février 2013 à 10h30 devant le Rectorat de Versailles!

Il faut être nombreux et déterminés, car il s'agit d'un enjeu très important pour nous et nos élèves! Par ailleurs, nous remercions tous nos collègues venus jeudi dernier, qui nous ont permis d'obtenir une audience.

Sur le lien du site <http://www.snca-nat.fr/> vous trouverez tous les documents concernant cette action.

Soyez nombreux à nous mobiliser pour défendre nos droits!

Jamal Hadir
Secrétaire départemental
Des Syndicats eiL 78

Samuel Panouillot
Secrétaire national et académique
des Syndicats eiL